

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE SABRE LASER

Épreuve technique – Chorégraphie - Combat sportif

Montivilliers : Gymnase Christian Gand
Inscriptions tireurs : voir la note d'organisation
Inscription avant le 3 décembre 2025

6 et 7 décembre 2025





L'Académie de Sabre Laser de Montivilliers organise
Samedi 6 et dimanche 7 décembre 2025

Championnat régional

de sabre laser en épreuve technique, combat chorégraphié et en combat sportif

GYMNASE Christian Gand et salle Coraline Vitalis
Rue Henri Matisse (Parking Piscine et collège)
76290 Montivilliers

a) Table des matières

a)	Table des matières.....	2
1)	Édito.....	3
2)	Inscription et droit d'engagement.....	3
3)	Règlement.....	4
4)	Déroulement général de la compétition	4
5)	Déroulement du samedi 06 décembre 2025	5
a)	La compétition d'épreuve technique : 9h00-12h00	5
b)	La compétition de combat chorégraphié : 13h15-18h30	6
c)	Points importants	7
d)	Le projet chorégraphié	7
e)	Déclaration SACEM	8
6)	Déroulement du dimanche 07 décembre 2025.....	8
a)	Compétition de combat sportif : 8h30-17h00	8
b)	Matériel pour le combat sportif :	9
7)	Arbitrage et Directoire Technique	10
8)	Comité Organisateur.....	10
9)	Le gymnase Christian Gand.....	11
10)	Restauration	12
11)	Hôtels.....	12
12)	À savoir	12
13)	Contacts.....	13

1) Édito

Créée en 2019, l'Académie de Sabre Laser de Montivilliers est aujourd'hui pleinement intégrée au sein de Montivilliers Escrime. Elle compte 16 licenciés passionnés et a obtenu le label argent de la Fédération Française d'Escrime, gage de qualité et d'engagement.

Nous avons l'honneur d'avoir été sélectionnés par notre responsable régional pour accueillir le Championnat Régional de Sabre Laser (CRSL) Normandie 2025. Nous le remercions chaleureusement pour sa confiance.

Les 6 et 7 décembre 2025, Montivilliers réunira pour la deuxième fois les trois disciplines du sabre laser, promettant un événement riche en émotions, en sportivité et en spectacle.

Cédric DESCHAMPS-HOULBREQUE
Président de Montivilliers escrime.

2) Inscription et droit d'engagement

Épreuve réservée aux laseristes licenciés en Normandie. Ne pourront tirer que les laseristes en possession de leur licence FFE à jour pour la saison en cours. Aucune dérogation ne sera accordée.

Au-delà de trois combattants en combat sportif, le club doit fournir un arbitre diplômé de façon adéquate (arbitre régional ou en formation). Un arbitre ne peut pas être combattant.

Ouverture des inscriptions : dès maintenant.

Clôture des inscriptions : **mercredi 3 décembre 2025, 23h59 (heure de Paris)**

Il n'y a pas d'engagements hors délais.

Les inscriptions sont à faire uniquement en ligne sur l'extranet de la FFE par les clubs.

C'est le club du tireur qui inscrit sur l'extranet fédéral (<https://dirigeant.escrime-ffe.fr/>), le tireur lui paye par carte bancaire : uniquement via le site HelloAsso.

Chaque combattant sélectionné et inscrit à la compétition doit s'acquitter d'un droit d'engagement de 25 € pour les épreuves de combat sportif et d'épreuve technique. Le tarif pour les duels est également de 25 € par binôme, tandis que les Batailles et les mouvements d'ensemble sont soumis à un droit d'engagement de 40 € par équipe.

Les combattants non-inscrits en ligne sur l'extranet de la FFE et / ou qui n'auront pas réglé leurs frais d'inscriptions sur le site HelloAsso avant le **mercredi 3 décembre 23h59 (heure de Paris)** se verront refuser l'accès au CRSL Normandie 2025.

Lien vers HelloAsso :



Le championnat est ouvert :

En épreuve technique :

Senior (*séniors, vétérans et M20 surclassés, 2008 et avant*).

Cadet (*comprenant les M17 (2009-2010) et les M15 surclassés (2011-2012)*

Benjamin (*comprenant les M13 (2013-2014) et les M11 surclassés (2015-2016)*).

En combat chorégraphié :

Senior (*séniors, vétérans et M20 surclassés, 2008 et avant*).

Duel ;

Bataille ;

Mouvement d'ensemble

Cadet (*comprenant les M17 (2009-2010) et les M15 surclassés (2011-2012)*

Duel ;

Bataille ;

Mouvement d'ensemble

En combat sportif :

Senior (*séniors, vétérans et M20 surclassés, 2008 et avant*).

Cadet (*comprenant les M17 (2009-2010) et les M15 surclassés (2011-2012)*

Benjamin (*comprenant les M13 (2013-2014) et les M11 surclassés (2015-2016)*).

3) Règlement

Le **Championnat Régional de Sabre Laser de Normandie 2025 (CRSL Normandie 2025)** est régi par les règlements nationaux d'épreuve technique, du combat chorégraphié et du combat sportif, comme décrit dans les livrets 0, 2, 3, 4 et 5 – sortie en septembre 2025 - à consulter sur [FFE documents. Téléchargeables ici](#) et par la présente note d'organisation.

Tout individu présent durant le CRSL Normandie 2025, qu'il soit combattant, arbitre, e-arbitre, assesseur, juge, entraîneur, etc..., accepte le règlement national de l'ASL-FFE ainsi que la présente note d'organisation.

Rappel important. Au cours des 3 compétitions, personne n'est autorisé à :

- s'approcher ou à pénétrer dans les arènes et à monter sur la scène,
- à conseillers les compétiteurs, que ce soit sur le terrain ou depuis les gradins,
- à critiquer, injurier ou importuner de quelque façon que ce soit les arbitres,

assesseurs, juges, membres de l'équipe organisatrice ou spectateurs.

Une question relative aux règlements ? À l'organisation ? À votre venue ?

Contactez-nous via montivilliersescrime@gmail.com

4) Déroulement général de la compétition

Le CRSL Normandie 2025 se déroulera sur 2 deux jours, les 6 et 7 décembre 2025 au gymnase Christian Gand de Montivilliers :

- le **samedi matin** sera consacré à la compétition d'épreuve technique,
- le **samedi après-midi** sera consacré à la compétition de combat chorégraphié (catégories, duel, bataille et ensemble),
- le **dimanche** sera consacré à la compétition de combat sportif.

L'ordre de passage pour les compétitions d'épreuve technique et combat chorégraphié sera tiré au sort en présence du président de Montivilliers Escrime (hôte-organisateur), le 4 décembre 2025, puis validé par le Directoire Technique du CRSL Normandie.

5) Déroulement du samedi 06 décembre 2025

a) La compétition d'épreuve technique : 9h00-12h00

Suivant le règlement du livret 5 de juin 2025, le candidat devra présenter une sélection réduite de 3 à 4 Cellules sur les 6 disponibles pour la saison en cours.

La partition technique doit parvenir à l'hôte-organisateur avant le mercredi 3 décembre 2025, minuit à montivilliersescrime@gmail.com

Elle sera rédigée sous la forme d'une partition technique, document dactylographié où figureront :

- Les informations sur le candidat (nom, prénom, club, numéro de licencié),
- L'arme utilisée,
- L'ordre chronologique de réalisation des Cellules Techniques sélectionnées pour l'épreuve,
- La description de la passe de Connexion choisie – si le candidat la juge utile – en utilisant exclusivement le vocabulaire du lexique du cahier Technique validé par la FFE pour l'ASL-FFE.

L'épreuve se déroule en deux temps : un premier passage « à faible intensité » et un second passage à « intensité réaliste » (cf. livret 5). Un seul tirage au sort définira l'ordre dans lequel les compétiteurs seront appelés à présenter leur prestation pour chacun des deux passages.

L'équipe d'organisation veille à ce que chaque compétiteur soit présent dans la chambre d'appel 10 minutes avant le début de la performance.

9h00 – Accueil et vérifications administratives

Tous les compétiteurs en épreuve technique, quel que soit leur horaire de passage, doivent se présenter à l'accueil.

Chaque combattant devra :

- Présenter sa licence ASL-FFE
- Être en possession d'une pièce d'identité
- Se faire enregistrer

Un bracelet de couleur sera remis à chaque participant. Des vestiaires réservés (hommes et femmes) seront mis à disposition pour y déposer les affaires le temps de la compétition uniquement.

9h15 – Contrôle du matériel

Lieu : Bureau de contrôle du matériel – Gymnase Christian Gand

Les compétiteurs passeront au fur et à mesure de leur arrivée.

9h30 – Scratch épreuve technique

Tous les compétiteurs doivent s'être présentés à l'accueil.

 Absence = disqualification

9h45 – Début de la compétition

Suivant l'ordre de passage communiqué en amont.

⚠️ Tout retard imputable au compétiteur peut entraîner une disqualification.

Ordre de passage :

- Benjamin
- Cadet
- Sénior

11h30 – Délibération du jury

📷 Photos de groupe des compétiteurs.

11h45 – Annonce des résultats

🏆 Podium et photos

12h00 – Clôture de la compétition

b) La compétition de combat chorégraphié : 13h15-18h30

13h15 – Accueil et vérifications administratives

Tous les compétiteurs, quel que soit leur horaire de passage, doivent se présenter à l'accueil.

Chaque combattant devra :

- Présenter sa licence ASL-FFE
- Être en possession d'une pièce d'identité
- Se faire enregistrer

Un bracelet de couleur sera remis à chaque participant. Des vestiaires réservés (hommes et femmes) seront mis à disposition pour y déposer les affaires le temps de la compétition uniquement.

13h15 – Contrôle du matériel

Lieu : Bureau de contrôle du matériel – Gymnase Christian Gand

Matériel à vérifier :

- Sabres
- Absence d'excroissances
- Accessoires

⚠️ Merci de respecter les horaires communiqués afin de ne pas pénaliser les autres équipes.

13h45 – Scratch combat chorégraphié

Tous les compétiteurs doivent s'être présentés à l'accueil.

⚠️ Absence = disqualification

14h15 – Début de la compétition

Ordre de passage :

Benjamin (*M13 et M11 surclassés*), Cadet (*M17 et M15 surclassés*), Senior (*sénior, vétérans et M20 surclassés*)

1. Duels : Benjamin, Cadet, Sénior
2. Batailles : Benjamin, Cadet, Sénior
3. Mouvements d'ensemble : Benjamin, Cadet, Sénior (si applicable)

18h00 – Délibération du jury

 Photo de groupe des compétiteurs sur scène

18h20 – Annonce des résultats

 Podium et photos

Note importante :

L'horaire final peut être **modifié en fonction du nombre de participants**.

c) Points importants

Les compétiteurs n'auront pas de possibilité d'avoir de micro sur scène.

La bande-son doit être envoyée en même temps que le projet chorégraphique.

d) Le projet chorégraphié

Le projet chorégraphié de chaque équipe doit parvenir à l'hôte-organisateur avant le mercredi 3 décembre 2025, minuit à montivilliersescrime@gmail.com

Il doit contenir les informations suivantes :

- le titre et l'intrigue de la chorégraphie, cette dernière ne devant pas excéder 1 phrase. L'un et l'autre ne doivent contenir aucun terme relatif à Star Wars.
Ex : sith, jedi, padawan, Tatooine, Dark Vador, Obi-Wan Kenobi, tusken, hutt, mandalorien...
Des termes comme empire, force, disciple, chevalier sont autorisés.
L'intrigue pourra être lue sur scène par un orateur.
- la catégorie : duel, bataille ou mouvement d'ensemble.
- le club d'escrime affilié auquel sont rattachés les membres de l'équipe.
- nom et numéro de licence des membres de l'équipe (la licence devant être rattachée au club du point ci-dessus), en précisant les rôles de chacun (compétiteurs /figurants).
- le nom du capitaine.
- le ou les noms des assistants plateau (2 au maximum).
- la chorégraphie détaillée des phrases d'armes, comportant les mouvements imposés de manière explicite. La forme que prend ce document est libre.
- Vous pouvez télécharger un modèle, ainsi que le lexique des mouvements en suivant [ce lien](#).
- la durée de toute la chorégraphie en secondes (temps général et temps de combat).

- la bande sonore comportant obligatoirement le « ding » au début et à la fin de la chorégraphie, intégré au fichier MP3, ou WAV. [À télécharger ici](#)
- la liste des éléments du décor (mobilier, panneaux décorés, etc.)

* L'ambiance lumineuse n'est pas demandée. Chargez bien vos sabres, cette édition régionale se déroulant dans un gymnase en plein jour. Il n'y a pas de rideau sur scène. (Nous avons privilégié le temps de récupération entre l'épreuve chorégraphiée et l'épreuve sportive).

Nous vous encourageons à transmettre votre projet chorégraphié complet, incluant toutes les informations requises, dans les plus brefs délais afin de permettre à l'hôte-organisateur de procéder à sa validation.

Toutefois, aucune pénalité ne sera appliquée tant que l'envoi des éléments obligatoires est effectué au plus tard le mercredi 3 décembre 2025 à minuit.

e) Déclaration SACEM

Dans un fichier séparé du projet chorégraphié, chaque équipe doit faire parvenir à l'organisateur la liste complète des extraits musicaux utilisés :

- titre du/des extrait(s) utilisé(s).
- nom du/des compositeur(s) / arrangeur(s) / groupe(s) / DJ(s) / ...pour chaque extrait
- minutage en secondes pour chaque extrait.

ex : *March At The Jedi Temple (Execute Order 66) / John Williams / 76 sec*
Star Wars: Battle of Heroes Theme, EPIC REMIX / Ethan – Music / 41 sec

Ces informations doivent être transmises à montivilliersescrime@gmail.com **AVANT le 3 décembre 2025, 23h59** pour que l'hôte-organisateur puisse effectuer une déclaration auprès de la SACEM.

6) Déroulement du dimanche 07 décembre 2025

a) Compétition de combat sportif : 8h30-17h00

(se référer au livret 2 – système pour le combat sportif – version septembre 2025)

CATÉGORIES	Contrôle Licence	Contrôle matériel	Appel	Scratch	Début
Senior	8h30	08h45	09h00	09h15	9h30
Cadet	12h45	13h00	13h15	13h30	13h45
Benjamin	12h45	13h00	13h15	13h30	13h45

Les trois catégories sont mixtes.

Les combattants devront se présenter au contrôle matériel avec la lame de leur sabre démontée. Les combattants le souhaitant pourront apporter des lames de rechanges (2 maximum).

8h30 – Accueil et vérifications administratives

Tous les compétiteurs Senior doivent se présenter à l'accueil.

12h45 Pour les compétiteurs Benjamin et Cadet.)

Chaque combattant devra :

- Présenter sa licence ASL-FFE
- Être en possession d'une pièce d'identité
- Se faire enregistrer

Un bracelet de couleur sera remis à chaque participant. Des vestiaires réservés (hommes et femmes) seront mis à disposition pour y déposer les affaires le temps de la compétition uniquement.

8h45 – Contrôle du matériel

Lieu : Bureau de contrôle du matériel – Gymnase Christian Gand

En parallèle, les combattants pourront s'échauffer sur les arènes du CRSL Normandie 2025.

9h00 – Appel général

9h15 – Scratch combat sportif & appel des combattants sur les arènes

Tous les compétiteurs doivent s'être présentés à l'accueil.

⚠ Absence = disqualification

La formule :

Les rencontres se feront en formule **ASL Compétition** gérée par Belle Poule :

1 à 2 tours de poules suivant le nombre de compétiteurs puis Tableau d'élimination direct.

La formule est sujette à modification en fonction du nombre de participants et d'arbitres.

b) Matériel pour le combat sportif :

Toute modification ou ajout artisanal sur un matériel ne sera pas accepté.

L'organisateur pourra refuser l'accès à la compétition à tout combattant ne disposant pas du matériel réglementaire ou ayant une tenue vestimentaire non adaptée.

7) Arbitrage et Directoire Technique

Les arbitres devront être diplômés ou en formation (arbitrage régional sabre laser). Ils seront convoqués et présents de 08h30 à 17h00. La liste des arbitres pour le combat sportif sera affichée le jour des épreuves.

Les combattants au repos seront appelés comme assesseurs et l'organisateur désignera les E-arbitres.

Le référént arbitrage sera le référént régional **ASL-FFE Xavier QUENTIN**.

Le Jury Régional pour les épreuves d'épreuve technique et de combat chorégraphié sera constitué de :

- **Maître Antonio MEFFÉ**, CTF Normandie, Référént sabre laser Normandie,
- **Xavier QUENTIN**, Référént sabre laser en Normandie,
- **Sylvestre JONQUAY**, CQP, enseignant de sabre laser, juge d'escrime artistique.

L'organisation technique est confiée à un Directoire Technique, qui sera affiché le jour de la compétition.

Le D.T. réunira l'ensemble des juges pour la partie épreuve technique le samedi matin à 08h30, l'ensemble des juges pour le combat chorégraphié le samedi à compter de 13h00 et les arbitres ainsi que les e-arbitres le dimanche 7 décembre à 08h15 pour un briefing général.

Tenue vestimentaire pour les arbitres : pantalon noir et chemise blanche, sans aucun marquage ou logo publicitaire.

La restauration des arbitres, des juges et DT est assurée gratuitement par les organisateurs.

8) Comité Organisateur

Le Comité Organisateur est composé de bénévoles de l'Académie de Sabre Laser de Montivilliers.

L'ensemble du C.O. sera identifié par un tee-shirt et badge.

Adressez-vous à eux lors de l'évènement pour toute question relative à l'organisation.

Les responsables du C.O. sont :

Cédric DESCHAMPS-HOULBREQUE ☎ 06.78.47.07.23

Séverine CHAPELLE ☎ 06.77.99.93.29

Sylvestre JONQUAY

✉ montivilliersescrime@gmail.com

9) Le gymnase Christian Gand

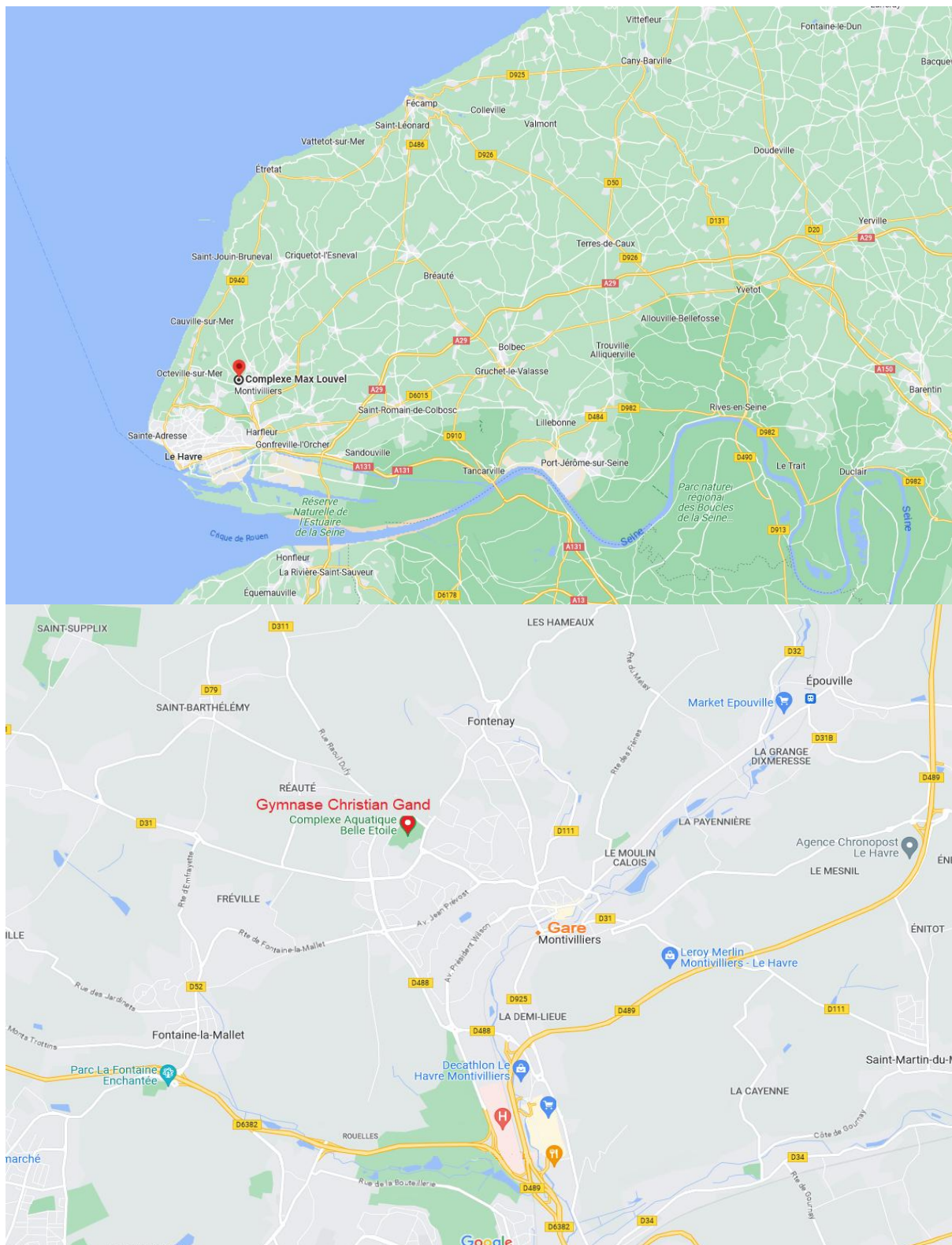
Adresse : Gymnase Christian Gand, rue Henry Matisse, 76290 Montivilliers (parking piscine Belle Etoile / collège Belle Etoile)

Accès :

Par le train : Gare du Havre puis Bus (ligne 11 / 11E puis 10)

Par la route : par l'Autoroute A29 ou A131, Sortie D6382 / S3 Montivilliers, Sortie S2 D6382, Sortie D489 Fécamp / Montivilliers, Giratoire sortie Z.A. Belle Etoile D488

Coordonnée GPS : <https://goo.gl/maps/siDTzg4km4vNiw2r5>



10) Restauration

Une buvette à l'intérieur de la salle Christian Gand proposera boissons, sandwichs et gâteaux, permettant aux compétiteurs de se restaurer.

Grâce aux bracelets de couleur *combattants* ou au badge *Arbitre / Juré*, vous serez prioritaires.

Prévoir monnaie et / ou CB, chèques.

11) Hôtels

Hotel Inn, 5 Rue Des Castors, 76290 Montivilliers Montivilliers, 02 35 30 41 39 (à 4 km)

Hotel Campanile, 2 Rue des Quatre Saisons, 76290 Montivilliers, 02 35 30 78 39 (à 5 km)

Hotel B&B, 12 Av. du Clos de Labedoyère, 76700 Harfleur, (à 8 km)

Hotel Kyriad, Rue du Château d'Eau, 76700 Gonfreville-l'Orcher, 02.35.51.43.00 (à 10 km)

Hotel F1, 1 Rue du Château d'Eau, 76700 Gonfreville-l'Orcher, 08.91.70.52.67 (à 10 km)

De nombreuses options de logement sont également disponibles à tous les prix autour de la salle sur le site AirBnb. www.airbnb.fr/

12) À savoir

L'accès au parquet est strictement réservé aux compétiteurs, au staff du C.O., à la presse et à toute personne accréditée au préalable par le C.O.

Les accompagnateurs, entraîneurs, familles, amis, photographes non-accrédités, etc ne sont pas admis sur le parquet pour des raisons de sécurité. Aucune exception. Seul les gradins leur seront accessibles. L'entrée est gratuite en participation libre (qui sera intégralement reversée au TELETHON)

Le C.O. et le D.T. se réserve le droit d'évacuer toute personne perturbant l'événement, que ce soit sur le parquet ou dans les gradins.

Nous attendons des compétiteurs sélectionnés et de leur entourage un comportement exemplaire, en adéquation avec les valeurs portées par la pratique du sabre laser et de la FFE en général : respect des adversaires, des arbitres et des juges, savoir-gagner et savoir-perdre, esprit de camaraderie...

Bien entendu, encourager et soutenir les autres est bienvenu, dans des proportions raisonnables (pas de cris, de propos ou de comportements déplacés, etc).

Les compétiteurs sélectionnés dans plusieurs disciplines doivent s'acquitter de leur frais d'inscription dans chaque discipline. Une inscription dans une discipline ne vaut pas pour toutes.

13) Contacts

#CRSLNormandie2025

montivilliersescrime@gmail.com

Responsable de l'équipe organisatrice

Cédric DESCHAMPS-HOULBREQUE ☎ 06.78.47.07.23



<https://www.montivilliers-escrime.com> / montivilliersescrime@gmail.com